Description des aménagements :

Le merlon :

Destiné à éviter que l'eau de ruissellement ne se retrouve sur la voirie, il permet de contenir l'écoulement des eaux sur la parcelle agricole, avant leur acheminement vers la mare tampon.



Exemple de merlon en bord de voirie

La haie sur talus :

Elle permet de retenir et favoriser l'infiltration des écoulements. Une partie des écoulements excédentaires seront naturellement dirigés vers les mares tampons. Cette haie permettra également de limiter la dérive de pulvérisation à proximité de l'école. La haie sera plantée avec des essences locales.



Exemple de haie sur talus

<u>La mare tampon :</u>

Une mare tampon, comme celles du projet, comporte deux niveaux d'eau distincts :

- Un niveau permanent, maintenu tout au long de l'année, destiné à favoriser l'installation de la biodiversité (amphibiens, flore aquatique, etc.)
- Un niveau temporaire, activé en période pluvieuse, permettant l'absorption et la régulation des excédents d'eau issus du ruissellement agricole.

Les pentes de la mare temporaire sont très douces, de 1/2 à 1/3, pour assurer la stabilité des berges et rendre les abords de la mare moins dangereux. La mare retrouve son niveau d'eau permanent à l'aide d'un débit de fuite contrôlé.

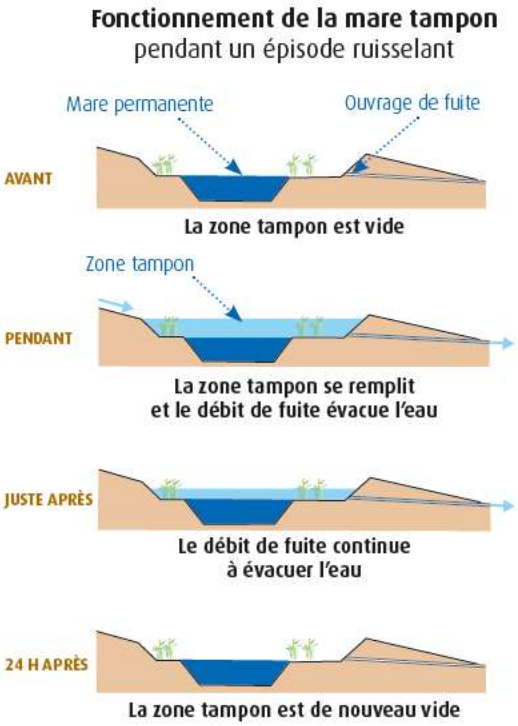


Schéma de fonctionnement d'une mare tampon et exemple de la mare tampon de Choisel

